



Mon suivi suite à la déprescription d'un médicament

Nom / prénom :

Médecin traitant :

Depuis le (date), le médicament(nom)
ne m'est plus prescrit.

*Cette décision médicale a été prise par un professionnel de
santé en accord avec mes besoins :*
..... (raison)

Rappels :

Un médicament peut être bénéfique à un instant « t » dans la vie mais pas forcément pour toujours ! La déprescription médicamenteuse est une prescription médicale. Elle consiste à adapter l'ordonnance au plus proche des besoins, et à remédier aux effets indésirables, et risques associés à l'usage de médicaments non appropriés.

Prochains suivis :



*Pour plus d'informations,
n'hésitez pas à contacter votre
médecin, votre pharmacien !*